

François de Closets, *Toujours plus*, Paris, Grasset, 1982, 329 p.

Denis Monière

Number 3, Winter 1983

La crise des finances publiques au Québec

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/040422ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/040422ar>

[See table of contents](#)

**Publisher(s)**

Société québécoise de science politique

**ISSN**

0711-608X (print)

1918-6584 (digital)

[Explore this journal](#)

**Cite this review**

Monière, D. (1983). Review of [François de Closets, *Toujours plus*, Paris, Grasset, 1982, 329 p.] *Politique*, (3), 145–149. <https://doi.org/10.7202/040422ar>

François de Closets, *Toujours plus*, Paris, Grasset, 1982, 329 p.

Si depuis Rousseau et la Déclaration des droits de l'homme le sens de l'égalité a beaucoup évolué, il faut constater par ailleurs que la réalité de l'inégalité sociale n'a pas beaucoup changé. L'inégalité se reproduit. Les politiques sociales de redistribution n'ont pas enrayé ce processus. François de Closets expose les mécanismes de cette reproduction de l'inégalité en France.

L'intérêt principal de ce livre ne réside pas dans le dévoilement des grandes fortunes et des revenus mirobolants des PDG et cadres supérieurs des secteurs public et privé car en ce domaine même si le secret prévaut les faits sont connus et largement dénonçés. Ce qui attire plutôt son attention ce sont les inégalités entre les autres catégories sociales et entre les travailleurs qui elles se reproduisent au nom de l'égalité et de la justice et qui de ce fait sont moins facilement admises.

De Closets ne se laisse pas abuser par les justifications lénifiantes du discours syndical. Il démontre comment la pratique revendicative fonctionne à la logique du toujours plus et comment cette logique en situation de crise accroît les inégalités. Pour l'auteur, les organisations syndicales n'échappent pas à la logique du capitalisme. Elles obéissent à la loi de la maximisation des intérêts. Elles ne sont pas plus vertueuses que les autres agents économiques. Patrons et salariés adhèrent à la logique du maximum. Les appels au bien commun ou à la propriété ne sont que des façons de légitimer l'acquisition davantage d'avantages. Cette lecture de la société et cette criti-

que du corporatisme est tout à fait pertinente pour comprendre les enjeux des négociations dans le secteur public au Québec et d'une façon générale les difficultés de l'État clientélaire.

La thèse centrale de l'auteur est la suivante: l'âge du libéralisme est encore à venir car le capitalisme n'a pas réussi à éliminer les pratiques féodales. Le système social est toujours dominé par les grandes corporations, Comme au Moyen âge, celui qui obtient le plus est celui qui est le mieux armé, le mieux organisé, le plus fort. Cette règle vaut tout autant pour les entreprises que pour les syndicats. Les corporations sont donc les principaux agents de l'inégalité.

Aujourd'hui, toutefois, les privilèges ne se mesurent pas seulement en argent sonnant. Le revenu est certes un facteur important mais il est insuffisant comme critère pour jauger l'inégalité. En effet, en temps de crise, les facteurs non-monnaïres prennent une signification particulière. Si les écarts de salaires sont moins grands que par le passé, il n'en va pas de même pour les facteurs non-monnaïres et les droits acquis. Les bénéfices dits marginaux deviennent l'essentiel et contribuent à accroître les inégalités sociales. L'allocation des droits acquis suit une logique de puissance et les corporations syndicales résistent à leur redistribution égalitaire. «Les inégalités monnaïres sont donc généralement amplifiées et non corrigées par les FNM. Ceux qui touchent les plus basses rémunérations n'ont que des facteurs non monnaïres négatifs. Les inégalités se cumulent.» (13) De Closets dénonce la perversité du système de distribution qui fonctionne selon la règle du cumul et non de la compensation. Les droits acquis constituent à son avis une nouvelle forme de féodalité.

Ainsi, le groupe qui occupe une position stratégique parce qu'il est en situation de monopole peut perturber le fonctionnement de la société et dès lors rançonner l'État en

échangeant la paix sociale contre des avantages sociaux. La collectivité devient l'otage de groupes puissants qui lui extorquent des rentes de situation. C'est la guerre de tous contre tous par organisations interposées pour obtenir le maximum de protection et de sécurité. « Être ou ne pas être exposé à la concurrence, disposer ou non de la protection contre les tempêtes du marché, telle est désormais la grande source d'inégalité entre les Français. » (192)

La société n'est pas seulement divisée entre les riches et les pauvres, entre les exploiters et les exploités. À ces divisions fondamentales s'ajoute celle entre les protégés et les précaires. Aux mieux nantis s'ajoute une autre classe dominante économiquement : les mieux protégés, ceux qui ont acquis la sécurité d'emploi, la promotion garantie, trois mois de vacance, la retraite à 55 ans, une multitude de congés payés et autres avantages divers qui constituent un salaire indirect. Ces droits « légitimes » ont été acquis non pas en compensation d'inconvénients subis mais en fonction d'un rapport de force favorable. En effet, on peut constater que ce ne sont pas les plus faibles, les plus démunis, ceux qui subissent l'incertitude, la tension, la fatigue, le travail pénible qui sont les mieux protégés ou compensés. Ce sont au contraire ceux qui sont déjà avantagés sur le plan des revenus et des conditions de travail.

Les droits acquis sont intouchables et pour les organisations syndicales l'injustice est toujours au-dessus, jamais en-dessous. Il faut donc revendiquer toujours plus. On ne peut négocier qu'à la hausse. Il n'est pas question de céder du terrain pour réduire les inégalités et les injustices. C'est en exigeant toujours plus qu'on améliorera le sort de l'ensemble des travailleurs. « Le progrès social au lieu d'être poussé par l'effort de tous doit être tiré en avant par les plus favorisés. » (250) Pendant que l'idéologie travaille à occulter les pratiques, on

peut jouir des avantages sociaux avec bonne conscience. Peu importe si l'ordre du réel ne suit pas l'ordre du discours et que les inégalités se développent et que le pillage des ressources collectives nuit aux plus faibles..

La logique corporatiste conduit à une impasse sociale et devient intolérable en période de crise économique ou la redistribution sociale devrait servir en priorité ceux qui sont les plus vulnérables en répartissant plus équitablement les contraintes et les avantages. Entre autres, une véritable politique de justice sociale n'exige-t-elle pas qu'on fasse supporter à tous un sacrifice financier pour éviter à une importante fraction du corps social l'expérience du chômage?

Le livre de de Closets pose les bonnes questions et ses analyses sont percutantes mais il n'est pas sans défauts ou contradictions. Il affiche un préjugé favorable envers le libéralisme et l'économie de marché. Les postulats de la libre concurrence, de l'égoïsme de la nature humaine et de la soif de richesse sont pour lui des impératifs catégoriques que toute société devrait pratiquer pour connaître la prospérité. Avec idéalisme, il déplore le fait que la concurrence ne soit pas parfaite et que la logique de l'accumulation mène au monopole et aux rentes de situation qu'il dénonce par ailleurs. Comme le chien qui se mord la queue, il s'en prend aux conséquences des principes qu'il préconise. Il faut aussi souligner que son analyse de la distribution des revenus et de la justice est biaisée. À son avis, ce qui justifie l'inégalité des revenus dans la société, c'est le niveau de risques encourus. Mais curieusement dans l'esprit de l'auteur, seuls prennent des risques les aventuriers de l'industrie. Les travailleurs de la construction qui chaque jour risquent leur santé et même leur vie ne semblent pas à ses yeux mériter les plus hauts revenus. De Closets valorise le risque de l'argent, du capital accumulé et non pas le risque du travail

vivant. Comment justifier l'inégalité entre ces deux types de risques?

Denis Monière  
Université de Montréal